

Conseil de quartier Meudon-la-Forêt

Réunion de travail #4 du jeudi 22 septembre 2022

Présidence de séance : Laurent DUTHOIT, conseiller municipal et Audrey JENBACK-DESBRÉE, conseillère municipale.

Responsables administratifs : Françoise POINTARD, directrice de l'action culturelle, Zohra MAHCER, coordinatrice des actions de prévention, Isabelle BÉREND, directrice de la communication, Florentin SOLOIS, responsable stratégie de communication et participation citoyenne, Édouard PATÉ, chef de projets communication et concertation

POINT D'INFORMATION

COLLECTE DES PETITS APPAREILS A MELANGE PAR ECOSYSTEM (PAM)

Michel LEVY, représentant d'Ecosystem, présente le projet de collecte des petits appareils en mélange (câbles, chargeurs, télécommandes ...). Cette expérimentation, une première en France, démarrera mi-octobre à Meudon-la-Forêt et durera un an.

Deux modes de collecte sont prévus : soit par envoi postal, l'étiquette d'envoi étant téléchargeable sur le site internet jedonnemonpetitelectro.fr, soit par dépôt dans une borne de récolte à disposition dans les loges des gardiens.

Une fois récoltés, ces appareils seront recyclés par la société Triade, à Angers. Ecosystem ambitionne ainsi de récupérer 5% du volume de PAM retrouvés dans les poubelles. La participation des copropriétés est demandée par Ecosystem pour que le dispositif soit un succès.

ŒUVRE D'ART DANS L'ECOQUARTIER

Une œuvre d'art sera installée fin 2023 dans l'écoquartier, sur le parvis à l'angle de la rue du petit Clamart et de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. L'œuvre d'art de Roxane Gouguenheim est inspirée de l'histoire de la ville. Le blanc fait écho au blanc de Meudon quand la forme en mégalithe rappelle ceux retrouvés dans la forêt domaniale.



Du mapping vidéo, forme de projection numérique, est prévu sur l'œuvre la nuit tombée. La fréquence de ce mapping reste encore à définir.

Certains conseillers font part de leur crainte quant aux possibles dégradations de l'œuvre. D'autres regrettent que le Conseil de quartier n'ait pas été associé au choix de l'œuvre.

RENFORCER LA PARTICIPATION CITOYENNE POUR PRÉVENIR LA DÉLINQUANCE

Zohra Mahcer, responsable de la prévention, intervient pour expliquer le dispositif « Participation citoyenne ». Le système repose sur les remontées d'informations de proximité en matière de sécurité (squats, dégradations, nuisances sonores ...).

Deux référents par quartier volontaires au sein du quartier sont souhaités pour transmettre les informations constatées, sensibiliser les habitants, participer à des actions de sensibilisations et assister à des échanges avec les polices municipale et nationale.

Différents participants estiment qu'il serait plus pertinent de désigner un référent sécurité dans chacune des 14 copropriétés de Meudon-la-Forêt. Les représentants de copropriété présents se proposent de désigner un référent sécurité dans chacun de leur conseil syndical. Ils soulignent que les gardiens de résidences, qui jouent déjà ce rôle naturellement, pourraient utilement être associés à la démarche.

PROJET TRANSFORMATION DE L'USINE DE CHALEUR EN GEOTHERMIE

58% des copropriétés se sont d'ores et déjà prononcées en faveur du passage à la géothermie de la chaufferie de Meudon-la-Forêt. La résidence Le Parc, qui représente 31% des abonnements, se réunit en assemblée générale le 10 octobre. L'enjeu est crucial car 70% de signatures sont nécessaires pour concrétiser le projet.

Plusieurs conseillers interviennent tour à tour pour rappeler l'enjeu économique pour les forestois d'adhérer à ce projet. Blanche DUCROS, présidente du Conseil syndical de la résidence Le Parc, demande à tous les conseillers de quartier de sensibiliser leur connaissance qui habitent dans cette résidence.

RESTAURATION DU CENTRE COMMERCIAL JOLIMAI

Le projet de cession d'emprises à la Ville sera à nouveau présenté en assemblée générale le 17 octobre. Si la résolution n'est pas approuvée cette fois-ci, la Ville renoncera à s'impliquer dans la rénovation de la voirie avenue du Général de Gaulle. L'investissement, de près de 3 000 000 €, incombera alors entièrement à la copropriété.

ATELIERS

PLAN DE SOBRIETE ENERGETIQUE

Face à la flambée des prix de l'énergie, la Ville a renforcé son plan de sobriété énergétique. Parmi les mesures phares, la réduction de l'éclairage public à Meudon de 1h à 5h du matin. Aussi, la diminution du chauffage dans plusieurs structures municipales :

- 19° au lieu de 21° dans les bâtiments administratifs et équipements municipaux (écoles, médiathèques, salles d'activités)
- 12° au lieu de 16 ans dans les gymnases (sauf vestiaires)
- Baisse de 1 à 2 degrés de l'eau de la piscine
- 21° sont maintenus dans les crèches

En parallèle de ces mesures, les conseillers sont invités à faire part de leurs propositions pour aider la Ville à rationaliser ses dépenses :

- Extinction des lumières étendue aux autres acteurs locaux (panneaux publicitaires, écran de publicité, bureaux privés)

- Multiplier la communication auprès des Meudonnais sur les gestes citoyens pour économiser l'énergie
- Mutualiser les locaux et les horaires des activités associatives pour réduire le nombre de locaux à chauffer
- Renouveler l'éclairage public pour passer aux LED et accélérer le rythme des travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux
- Installer des équipements ludiques qui récupèrent l'énergie, comme des stations de pédalage ou des sols qui absorbent l'énergie

QUELLE UTILISATION DU BUDGET DU CONSEIL DE QUARTIER ?

Disposant d'un budget annuel de fonctionnement de 3000 € pour animer le quartier et créer du lien social, les conseillers de quartier ont été invités à se prononcer sur son utilisation.

Après un temps d'échange, les conseillers ont privilégié l'utilisation du budget à des fins événementielles. Plusieurs pistes se sont dégagées mais aucune n'a pu être arrêtée précisément.

Le choix de l'événement reste à définir et nécessitera d'être retravaillé. A noter, les dépenses doivent être engagés comptablement d'ici le 10 novembre. Un groupe de volontaires va être créé pour avancer sur le dossier

AGENDA

La prochaine réunion de travail du Conseil de quartier aura lieu le 29/11 à la médiathèque de Meudon-la-Forêt.

Meudon, le 28 septembre 2022